

EXEMPLES DE TARIFS⁽¹⁾ PERSONNALISÉS

1 COUPLE AVEC ENFANTS

35 ans, affilié au régime général, 2 enfants de 10 et 6 ans, résidant à Lyon (69)

	MOIS
Assurance n°1	à partir de 98 €/ mois
Assurance n°2	à partir de 116 €/ mois
Assurance n°3	à partir de 157 €/ mois
Assurance n°4	à partir de 234 €/ mois

2 MAMAN AVEC ENFANT

30 ans, affiliée au régime général, 1 enfant de 6 ans, résidant à Chartres (28)

	MOIS
Assurance n°1	à partir de 48 €/ mois
Assurance n°2	à partir de 56 €/ mois
Assurance n°3	à partir de 77 €/ mois
Assurance n°4	à partir de 116 €/ mois

DES RÉDUCTIONS SUR VOTRE CONTRAT⁽²⁾

- **8 % de réduction** pour 2 assurés au contrat,
- **10 % de réduction** pour 3 assurés au contrat,
- **12 % de réduction** à partir de 4 assurés au contrat.

SI VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL INDÉPENDANT...

- ▶ **Une fiscalité avantageuse avec la loi Madelin**
Vous pouvez déduire de votre bénéfice imposable tout ou partie de vos cotisations santé.
- ▶ **Et des réductions sur votre contrat⁽²⁾** si vous êtes créateur d'entreprise, jeune agriculteur ou si vous exercez une profession libérale.

(1) Exemples de tarifs en vigueur au 01/01/2011 et susceptibles de variation.
(2) Offres soumises à conditions et valables jusqu'au 31/12/2011.

MMA À VOS CÔTÉS

Ma fille doit porter un appareil dentaire...

“Le traitement d'orthodontie de ma fille coûte 887 € par an. Le remboursement de la Sécurité sociale est de 387 €. Reste à ma charge 500 €. Mais grâce à mon Assurance Santé Famille n°3, tout est pris en charge et je n'ai plus à me stresser !”

Notre forfait optique a été multiplié par 2 avec le bonus fidélité !

“Personne ne portait de lunettes dans la famille. Quand la vue de mon mari a commencé à baisser, il a pris rendez-vous chez “l'ophtalmo”. Le verdict est tombé... lunettes indispensables. Nous avons souscrit l'Assurance Santé Famille n°4 depuis 3 ans, sans jamais avoir utilisé notre forfait optique de 250 € par an. Et comme celui-ci est augmenté de 33% chaque année. Mon mari a pu disposer d'un forfait de 500 € avec le bonus fidélité. Avec la monture choisie, il a un charme fou !”

Mon fils a eu une vilaine bronchite, le jour où je commençais un nouveau travail

“Ça ne pouvait pas tomber plus mal. J'ai téléphoné à GPS Santé⁽³⁾ qui m'a fait envoyer une garde malade. Elle est restée 5 jours auprès de mon petit garçon, 10 heures par jour, de mon départ à mon retour du travail. Le week-end, c'était fini et le lundi suivant il a pu retourner à la crèche. Je ne sais pas comment j'aurais pu m'arranger autrement.”

(3) Coût d'un appel : 0,12 € TTC/min depuis un poste fixe.

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

? Suis-je remboursé de mes frais dentaires dès la prise d'effet du contrat ?

- ▶ Oui, avec MMA, c'est zéro jour d'attente. Vous êtes assuré tout de suite pour le dentaire et c'est vrai aussi pour l'optique.

? Suis-je indemnisé pour des consultations chez mon ostéopathe ?

- ▶ Tout à fait. Avec MMA, les séances chez l'ostéopathe vous sont remboursées à hauteur de 25 €, 4 fois par an⁽⁴⁾. Un avantage dont vous bénéficiez dès l'Assurance Santé Famille n°1.

? Est-ce que MMA rembourse l'homéopathie prescrite par mon médecin pour mon bébé ?

- ▶ Oui, l'homéopathie est prise en charge par MMA jusqu'à 50 € par an... Même lorsqu'elle n'est pas remboursée par la Sécurité sociale⁽⁴⁾.

? Quels sont les médicaments remboursés dans le cadre du forfait Automédication ?

- ▶ Certains médicaments délivrés par votre pharmacien, sans ordonnance de votre médecin, vous sont remboursés⁽⁴⁾. Par exemple, les anti-douleurs et les médicaments pour lutter contre les troubles digestifs et respiratoires⁽⁵⁾.

(4) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.
(5) La liste des médicaments et la description des symptômes qui pourraient nécessiter leur prise, ont été établies sur la base de critères objectifs élaborés par Santéclair. Cette liste ne se veut pas représentative ni exhaustive de l'ensemble des médicaments existant pour une pathologie donnée. Elle est susceptible d'évolution. Santéclair - SA au capital de 3 834 030 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 428 704 977 - 78 boulevard de la République - 92100 Boulogne-Billancourt.

Le bonheur et la tranquillité, c'est tout simple avec MMA

MMA, ce sont aussi les assurances :

AUTO

Des forfaits ajustables qui vous assurent comme vous roulez.

HABITATION

Du minimum indispensable au maximum des garanties et services.

ASSURANCE REVENUS

Pour protéger vos revenus d'aujourd'hui et ceux de demain.

ÉPARGNE, PLACEMENTS ET RETRAITE

Découvrez les solutions adaptées à vos projets qui bénéficient de la fiscalité avantageuse de l'assurance vie.

Pour faciliter la lecture de ce document, la présentation des différentes solutions est volontairement simplifiée. Pour plus d'informations, contactez votre Agent Général MMA ou rendez-vous sur www.mma.fr

Le détail des garanties et services des solutions présentées dans cette brochure (conditions, limites, exclusions) est précisé dans les conditions générales, ainsi que dans le document appelé conditions particulières, qui vous seront remis.



MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126 - MMA IARD, société anonyme au capital de 390 203 152 euros, RCS Le Mans 440 048 882 - MMA Vie Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 118 - MMA Vie, société anonyme au capital de 141 912 800 euros, RCS Le Mans 440 042 174.
Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72 030 Le Mans cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances.

ASSURANCE

Santé

Famille



Des garanties bien pensées pour toute votre famille



VOTRE PREMIER RÉSEAU SOCIAL D'ASSURANCES
1800 réseaux sociaux de proximité partout en France

ÉDITION JUIN 2011

DU MINI-PRIX AUX MAXI-GARANTIES

L'Assurance Santé Famille, un éventail de solutions :
à vous de choisir la plus adaptée

	n°1	n°2	n°3	n°4
Vos garanties	Vos remboursements			
HOSPITALISATION ^{(1) (2)}	100%	200%	300%	400%
Honoraires des médecins ⁽⁵⁾	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour, forfait journalier	-	80 €	100 €	150 €
Chambre particulière et frais de télévision	-	20 €	30 €	40 €
Lit d'accompagnant	-	100 €	150 €	200 €
Forfait nouveau-né				
SOINS COURANTS ⁽⁶⁾	100%	100%	150%	200%
Généralistes et spécialistes	100%	100%	100%	100%
Médicaments prescrits remboursés par la Sécurité sociale	40 €	40 €	40 €	40 €
Automédication ⁽⁴⁾	+10 €	+10 €	+10 €	+10 €
dans le réseau pharmacies du Partenaire MMA Santé ⁽⁵⁾	100%	100%	150%	200%
Analyses, radios, kiné, soins infirmiers, auxiliaires médicaux, transport	125%	150%	200%	300%
Appareillage (dont prothèses auditives)				
DENTAIRE ^{(6) (6)} remboursé par la Sécurité sociale	100%	100%	150%	200%
Soins dentaires	100%	200%	300%	400%
Orthodontie	100%	200%	300%	400%
Prothèses dentaires				
OPTIQUE ^{(6) (6) (7)}	100%	100 €	150 €	250 €
Lunettes, lentilles médicalement prescrites	-	200 €	300 €	500 €
Avec le BONUS FIDÉLITÉ après 3 ans sans utilisation du forfait				
MÉDECINE DE POINTE non remboursée par la Sécurité sociale	50 €	50 €	50 €	50 €
Médicaments prescrits	-	100 €	150 €	250 €
Soins, prothèses dentaires, orthodontie, parodontologie ⁽⁶⁾	-	200 €	300 €	500 €
Avec le BONUS FIDÉLITÉ après 3 ans sans utilisation du forfait	-	100 €	150 €	250 €
Chirurgie réfractive de l'œil	4 séances de 25 € max	4 séances de 25 € max	4 séances de 25 € max	4 séances de 25 € max
Soins alternatifs ⁽⁸⁾				
PRÉVENTION	inclus	inclus	inclus	inclus
Prise en charge d'actes de prévention	50 €	50 €	50 €	50 €
Certificats médicaux (voyages, sport)	50 €	50 €	50 €	50 €
Vaccins prescrits non remboursés par la Sécurité sociale				
Les services à votre disposition	inclus	inclus	inclus	inclus
Tiers payant	inclus	inclus	inclus	inclus
Accès aux services GPS Santé	inclus	inclus	inclus	inclus
Assistance	inclus	inclus	inclus	inclus
Accompagnement en cas d'annonce de maladie grave				

(1) Hospitalisation médicale, chirurgicale ou maternité en établissements conventionnés.
 (2) Les remboursements sont limités au tarif retenu par la Sécurité sociale pour les frais engagés dans un établissement non conventionné.
 (3) Pourcentage comprenant le remboursement de la Sécurité sociale, dans le respect du parcours de soins et dans la limite des dépenses engagées.
 (4) Médicaments délivrés en pharmacie, dont la liste complète établie par Santéclair est disponible sur www.mma.fr
 (5) Partenaire Santéclair - SA au capital de 3 834 030 euros immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 428 704 977.
 (6) Pour certaines garanties, plafonds évolutifs ou bonus fidélité prévus (voir les Conditions Générales).
 (7) Forfait pour une année d'assurance et par bénéficiaire, versé en plus de la Sécurité sociale sauf pour le niveau 1.
 (8) Ostéopathes, chiropracteurs, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, non remboursés par la Sécurité sociale.

Les garanties sont exprimées en pourcentage de la Base de Remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS) y compris les prestations de la Sécurité sociale, sous déduction de la participation forfaitaire, des franchises et autres retenues opérées par la Sécurité sociale.

En cas de non respect du parcours de soins, le contrat ne prend pas en charge les pénalités prévues.

L'âge limite de souscription est de 80 ans pour les niveaux de garanties 1 et 2, et de 70 ans pour les niveaux 3 et 4.

ZÉRO TRACAS

POUR VOTRE SANTÉ AU QUOTIDIEN⁽⁹⁾...

...ET POUR LES COUPS DURS⁽⁹⁾

➤ Pas de tracasseries pour les soins courants

- Une visite chez le pédiatre, chez votre gynécologue... Si vous consultez des spécialistes à honoraires libres, **vous êtes remboursé jusqu'à 200 %⁽¹⁰⁾**. Pratique pour les dépassements d'honoraires !
- Autre avantage : le **forfait Automédication⁽⁴⁾**. Il vous rembourse certains médicaments achetés chez le pharmacien sans ordonnance : sirop contre la toux, antalgiques contre les douleurs...
- Besoin d'un certificat médical pour vos enfants ? MMA vous rembourse la consultation.

➤ Un forfait nouveau-né bien utile

Vous attendez un heureux événement ? **MMA vous offre jusqu'à 200 €** pour acheter, en toute liberté, ce dont vous avez besoin pour le bébé.

➤ Des services pour vous accompagner

Informations sur votre contrat, liste des Partenaires MMA Santé⁽⁵⁾, conseils pour votre santé... Avec MMA, vous disposez d'une mine d'informations :

- **Des réponses personnalisées auprès des conseillers GPS Santé⁽¹¹⁾** : un n° de téléphone unique à votre disposition pour bénéficier des services d'assistance, faire analyser vos devis, obtenir une prise en charge hospitalière...
- **Votre « espace perso » en ligne sur www.mma.fr** : 24h/24, vous pouvez consulter vos remboursements santé, choisir vos médicaments contre les petits maux avec le Guide de l'Automédication⁽¹²⁾, sélectionner l'établissement hospitalier de votre région le plus adapté à votre intervention ou à votre situation... Et avec "le Défi No Smoking"⁽¹²⁾, le service "Dépist'Agés"⁽¹²⁾ ou le programme "Nutrition"⁽¹²⁾, MMA vous aide à préserver votre capital santé.

➤ Zéro souci pour les soins importants

- Si vous êtes hospitalisé, MMA prend en charge les **honoraires jusqu'à 400 %⁽¹⁰⁾**, remboursement de la Sécurité sociale compris, ainsi que le forfait journalier et les frais de séjour aux frais réels. Et pour être au calme, votre chambre particulière est remboursée jusqu'à 150 € par jour.
- **Vos prothèses dentaires sont garanties 10 ans⁽¹³⁾** et prises en charge jusqu'à 430 €, remboursement de la Sécurité sociale compris... Un soulagement pour votre budget !
- Vous disposez d'un forfait confortable pour l'optique. Et grâce au bonus fidélité, vos remboursements peuvent augmenter au fil des ans... **jusqu'à 500 € pour vos nouvelles lunettes !** Si vous choisissez un opticien Partenaire MMA Santé⁽⁵⁾, vous bénéficiez de tarifs attractifs, de services de qualité et du tiers payant.

➤ Une assistance bien pratique

La vie familiale est brusquement désorganisée si vous êtes immobilisé chez vous ou hospitalisé. Aide ménagère, garde d'enfants... MMA met en place des services pour vous rendre la vie plus facile. Vous êtes également soutenu lors de l'annonce d'une maladie grave.

Les engagements MMA : votre budget préservé

Aucune avance d'argent : vous bénéficiez du **tiers payant** en pharmacie, biologie, radiologie, kiné et soins infirmiers mais aussi en optique, dentaire et pour vos audioprothèses avec le réseau Partenaire MMA Santé⁽⁵⁾. Même vos frais d'hospitalisation sont directement pris en charge⁽⁹⁾.

DEMANDE DE DEVIS

GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

À COMPLÉTER ET À RENVoyer À VOTRE AGENT GÉNÉRAL MMA

* Ces données sont obligatoires pour gérer votre demande.

POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE...

Civilité* : M. Mme Mlle

Nom* : _____

Prénom* : _____

Adresse* : _____

Code postal*

Ville* : _____

Tél. domicile

Tél. portable

E-mail :@.....

... ET POUR MIEUX CONNAÎTRE VOTRE FAMILLE

Votre date de naissance*

Votre Complémentaire Santé :
(indiquez ici le nom de votre Mutuelle)

Votre Régime Obligatoire Maladie*
 Général Local RSI⁽¹⁾ AMEXA (agricole)

Date de naissance de votre conjoint*

Son Régime Obligatoire Maladie*
 Général Local RSI⁽¹⁾ AMEXA (agricole)

(1) Régime Social des Indépendants

Date de naissance de chaque enfant* :
 ,
 ,
 ,

CHOISISSEZ...

Votre formule Famille* n°1 n°2 n°3 n°4

Les données personnelles que vous nous avez communiquées sont nécessaires pour le traitement informatique lié à la gestion de votre demande, votre devis, votre souscription ou adhésion et peuvent également être utilisées, sauf opposition de votre part, à des fins commerciales. Elles peuvent également faire l'objet de traitements spécifiques et d'informations aux autorités compétentes dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur notamment relatives à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Elles pourront être utilisées par nos mandataires, nos réassureurs, nos partenaires et organismes professionnels.

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offre commerciale vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-dessous ou ultérieurement auprès du Service Réclamations Clients MMA. Vous disposez d'un droit d'opposition, de communication, de rectification et de suppression que vous pouvez exercer par courrier auprès du Service Réclamations Clients MMA - 14, bld Marie et Alexandre OYON - 72030 LE MANS cedex 9.

Je ne souhaite pas recevoir d'offre commerciale.

Date : _____ Signature : _____

(9) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.
 (10) Pourcentage de la Base de Remboursement de la Sécurité sociale.
 (11) Coût d'un appel : 0,12 € TTC/min depuis un poste fixe.
 (12) Informations délivrées par Santéclair - SA au capital de 3 834 030 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 428 704 977 - 78 boulevard de la République - 92100 Boulogne Billancourt.
 (13) Dans le cadre de la consultation d'un dentiste Partenaire MMA Santé. Offre soumise à conditions. À valoir pour toute souscription d'une Assurance Santé avant le 31/12/2011.